

SSTN - SENSIBILISATION SURETE TRAVAUX NEUFS / MODIFICATIONS

Un intervenant ayant réalisé une formation SSTN doit réaliser les formations SCN1/2 pour être habilité HN1/2.

Un intervenant ayant réalisé la formation SCN1 ou 2 peut être habilité HTN.

Public Visé

La formation est obligatoire à tout intervenant génie civil devant réaliser des travaux neufs et modifications dans l'enceinte de l'INB et principalement en extérieur.

Cette formation rentre dans le processus d'habilitation HTN (Habilitation travaux neufs) par l'employeur.

Pré Requis

- Savoir lire, écrire, comprendre et parler la langue d'enseignement
- Avoir suivi une formation à la sécurité

Objectifs pédagogiques

Citer les exigences qualité et les comportements attendus des intervenants sur un CNPE.

Citer les principales pratiques comportementales et professionnelles adaptées à leurs interventions.

Citer et appliquer les règles de base de gestion d'aléas pour un intervenant sur un CNPE.

Citer et appliquer les règles de base de sécurité pour un intervenant sur un CNPE.

Citer les principes fondamentaux de la sûreté nucléaire et les exigences visant à maîtriser les risques existants sur un CNPE

Méthodes et moyens pédagogiques

Pédagogiques :

Formation théorique et pratique, réalisation de scénarii formatifs sur chantier école.

Techniques :

Utilisation de **CIN Interactiv System** :

- Identification en temps réel par le formateur des acquis des stagiaires

- Démarche active pour les stagiaires

VAT réalisée sur tablette

Chantier école agréé par EDF et certifié CEFRI F

Humains :

2 Formateurs habilités à partir de 7 stagiaires lors des mises en situations pratiques.

Parcours pédagogique

Accueil et sens des règles

Fonctionnement simplifié d'une centrale REP et travaux neufs

Référentiels applicables & culture sûreté

Repérage sur CNPE et habilitations

Risques sur un CNPE

Pratiques de fiabilisation et Non Qualités de Maintenance (NQM) :

- Comportement en cas d'aléas, incident, accident
- Rappel des référentiels

Qualification Intervenante(s)

Formateur habilité

Méthodes et modalités d'évaluation

Validation des acquis théoriques (VAT).

Durée de validité : 3 ans.

Aucun recyclage, au-delà des 3 ans il faut refaire la formation SSTN.

Attestation de formation et certificat de stage.

Modalités d'Accessibilité

Pour les personnes en situation de handicap, nous consulter

Durée

14.00 Heures

2 Jours